

**Après la lettre du Prince Charles-Emmanuel de Bourbon-Parme au Président de la République,
plein succès de l'assemblée du 11 décembre à Versailles**

**Malgré deux « interdits » de réunion,
constitution d'un front commun anti-Koons :
artistes, intellectuels, populaire !**

Alors que le Flop de l'exposition Jeff Koons est désormais inscrit dans les chiffres – 95 à 100 % de rejet ! – la mobilisation pour son retrait ne cesse de s'amplifier, comme vient d'en témoigner le succès exceptionnel de la réunion organisée par l'Union Nationale des Ecrivains de France et la Coordination Défense de Versailles qui, depuis le 16 juillet 2008, n'ont eu de cesse de dénoncer le triple scandale de cette affaire – touchant l'art, l'argent et la démocratie – avec un succès croissant.

En dépit de deux « interdits » de réunion, du fait du Maire de Versailles, François de Mazières, puis de l'Hôtel de France – témoignant d'une incroyable censure pour les « 60 ans de la déclaration universelle des Droits de l'Homme » ! –, le rassemblement a néanmoins pu se tenir au « Fou du roy ». Il a réuni plus de 300 personnes (sur les 400) au soutien de la demande de retrait de l'exposition Koons et de la lettre que S.A.R. le Prince Charles-Emmanuel de Bourbon-Parme a adressée au Président de la République, le 18 novembre, pour lui demander de faire cesser le trouble manifeste que provoque la profanation de l'œuvre et de la mémoire de ses aïeux, organisée actuellement dans les Grands appartements du Roi-Soleil, et de faire procéder au retrait des objets de scandale et de dérision qui les occupent indûment, au plus tard le 14 décembre 2008, date initialement annoncée pour la fin cette « exposition ».

En introduction, Arnaud-Aaron Upinsky, Président de l'Union Nationale des Ecrivains de France, a dit qu'à l'image du précédent du Jeu de Paume, « Ceux qui ont voulu nous interdire de nous réunir renforcent la puissance symbolique de cette réunion. Nous sommes à un moment historique : c'est la première fois, en France, qu'a lieu une réunion unitaire sur un critère culturel transcendant les chapelles ; c'est la première fois que les amoureux du patrimoine, les vrais artistes contemporains et un Prince, au nom de la culture et de la défense de l'œuvre historique de ses aïeux, se retrouvent sur le même objet de résistance culturelle : le joyau hautement symbolique de Versailles ; c'est la première fois que l'omerta culturelle est enfin rompue. On ne peut rien comprendre à ce moment si on ne sait pas ce qu'est l'action symbolique. Pour comprendre, il faut avoir présent à l'esprit ce qui s'est passé en 1789 à Versailles ». Réunis en véritable assemblée constituante du patrimoine, « il est émouvant de se retrouver tous ensemble sur les notions de Beau, de Vrai et de Bien » pour faire exploser la bulle « du langage commun piégé ». On nous a demandé quelle était notre légitimité ? Aujourd'hui nous sommes la force tranquille qui fait une démonstration logique au nom de l'intelligence, de la loi, des droits du patrimoine historique et de l'homme, de la vérité symbolique, du nombre et donc de la démocratie. En un mot [au vu des 95 à 100 % de rejet de l'exposition] nous sommes la volonté démocratique. Ce qui fait de Versailles la capitale de la France, Paris se voulant la Banlieue de New York. »

Depuis juillet, le mouvement de résistance culturelle ne cesse de s'amplifier des personnels du château, guide-interprètes, conférenciers, amoureux du patrimoine et de Versailles, MPF des Yvelines, journalistes, artistes, galeristes, touristes, mécènes... Alors que l'AFP prétend que « L'exposition "Jeff Koons Versailles", a attiré (sic) plus de 500.000 visiteurs depuis son ouverture le 10 septembre » (soit zéro pour le château !...), les enquêtes prouvent que 95 à 100 % des touristes rejettent massivement l'exposition Koons au château.

A l'appui de la demande de retrait : Pierre Souchaud, *rédacteur en chef d'Artension* (Comment et pourquoi, au cours de ces 4 dernières décennies, le couple artiste-galerie a-t-il été peu à peu dépossédé de sa fonction naturelle de légitimation et de valorisation au profit du couple fonctionnaire-spéculation internationale) ; Carole Senille-Rapatel, *Directeur Général d'Artfrance* (Le rayonnement de l'art français à l'international) ;

Pierre Gilou, *Président du Comité de Défense des Artistes du Grand Palais* (Exprimer sans la trahir l'idée qu'ont les artistes de la situation qu'ils subissent depuis tant d'années et dont la responsabilité repose essentiellement sur cette complicité entre le ministère de la culture et les intérêts privés de fabricants de fausses valeurs. D'ailleurs ne parle-t-on pas uniquement de chiffres lorsque l'on cite une œuvre d' « artiste contemporain », cette soi-disant valeur marchande se substituant aux qualités artistiques ? L'art contemporain n'est qu'un produit financier : « Avec Koons, M. Aillagon, vous avez porté l'estocade à l'art contemporain ! ») ; Rémy Aron, *Président de la Maison des Artistes* (Son message clef : « Comment redonner la parole aux artistes ? Dans le domaine de l'art comme dans celui de la finance, des spéculateurs perturbent l'équilibre des marchés. Dans le domaine des arts plastiques, ce même principe dure depuis plus de 40 ans ! Or cette spéculation internationale fait circuler à très grande vitesse et à travers le monde, un art tout simplement virtuel. Ainsi, les choses sont pensées à New York et fabriquées à Tokyo au même moment ! Et certains artistes atteignent des cotes insensées, à l'instar de Jeff Koons ou de Damien Hirst. Pourquoi le scandale Jeff Koons est exemplaire et fait l'unanimité « contre » ! Pour les artistes, l'opération Koons représente le symbole absolu d'un art absurde et scandaleux à l'heure de la crise financière. Avec le trio de Koons (la star), de Pinault (l'argent) et d'Aillagon (le pouvoir), on ne peut trouver une meilleure tentative pour capter à son profit la symbolique de Versailles. Comment redresser la situation. Il faut 1) Rendre aux artistes les décisions de leur métier ; 2) Rendre visible et faire prospérer la diversité et la fertilité de l'artiste, décomplexer le public et lui redonner la parole ; 3) Faire la promotion de l'intégrité de l'œuvre et retirer Koons qui n'a pas sa place à Versailles) ; Roland Lienhardt, *Avocat spécialisé des dossiers culturels, dirigeant le site Nodula* (Au delà de la polémique artistique suscitée par l'exposition des œuvres d'art contemporain au château de Versailles, se pose la question du mode de décision de cette opération, de sa gestion, et de l'utilisation de l'argent public. (...) Cette société a été créée dans le but de permettre aux personnes qui gèrent le château de se soustraire aux contraintes de la comptabilité publique, afin de réaliser des opérations commerciales en toute liberté ; ...et toute illégalité. En effet, ce mode de gestion relève de nombreuses qualifications pénales, notamment des dispositions des articles 432-1, 432-2 et 432-12 du code pénal (...). Ce que de nombreux journalistes ont appelé pudiquement des problèmes de conflits d'intérêt (...).

Enfin, le Prince Charles-Emmanuel de Bourbon-Parme est intervenu, rappelant les termes de sa lettre du 18 novembre dernier au Président Sarkozy et, avant de lancer son référé, son attente d'une réponse de l'Elysée jusqu'au 14 décembre. Sans révéler le détail du dispositif juridique choisi, il se recommande du droit de tout homme à la défense de la mémoire de ses aïeux et, en l'espèce, de l'œuvre de Louis XIV, qui lui semble relever de la dignité la plus élémentaire de la personne humaine. Ceux qui ne respectent pas les morts ne respectent pas les vivants. Au moment où la réprobation unanime des profanations est dans les pleins feux de l'actualité, il ne comprend pas comment la seule « profanation de la mémoire et de l'œuvre de ses aïeux », qu'il invoque à l'appui de sa demande au Président de la République, comme le ferait tout Français, pourrait être exclue de ce principe universel de respect dû aux défunts.

En conclusion, le Président de l'Union Nationale des Ecrivains de France a souligné le premier but de cette bataille culturelle décisive contre le détournement de notre patrimoine et contre l'exclusion de 99 % des artistes : faire exploser l'omerta qui nous divise et nous paralyse, mobiliser le public et libérer la parole. En se rappelant la phrase de Marcel Jullian introduisant la *Tête coupée* : « Nous sommes enfermés, enfermés par nous-mêmes, de telle sorte que nous ne pouvons compter sur personne pour nous délivrer. Prison modèle que celle où les gardiens sont les détenus eux-mêmes. Comment en sortir ? » Il faut se décomplexer, se libérer de la prison des mots et se réapproprier nos valeurs symboliques pour sauver Versailles, notre patrimoine et notre art français, pour retrouver notre identité culturelle et avec elle notre meilleur gage de prospérité.

Au cours du banquet de 31 couverts qui a prolongé la réunion, autour du prince Charles Emmanuel de Bourbon-Parme et des organisateurs de la réunion, il a été décidé d'étendre l'action de défense de Versailles et du patrimoine, dans toute la France, en vue d'un futur rassemblement au soutien de l'action en cours. En cas de non réponse du Président de la République, le Prince Charles-Emmanuel engagera son référé la semaine prochaine.

Arnaud-Aaron Upinsky, président de l'Union Nationale des Ecrivains de France (UNIEF)

courrierposte@orange.fr et coordination-defense-de-versailles.fr